



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Travaux d'amélioration de la sécurité routière, route 93S, parc national Kootenay (Km 10-17)		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-16-5072/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 002	Date: June 6, 2016 Date : 6 juin 2016
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-16-00733191		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: June 10, 2016	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
À : 14h00	Le : 10 juin 2016	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



MODIFICATION 002

La présente modification vise à répondre aux questions soumises relativement à la demande de soumissions 5P420-16-5072/A :

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. Section de devis 01 14 00 Restrictions visant les travaux - Il est mentionné qu'aucune fermeture de voie n'est autorisée en juillet et en août, mais le cas échéant, elles doivent avoir lieu entre 19 h et 7 h. Est-ce que cela signifie que l'entrepreneur peut avoir une seule voie ouverte dans des directions alternantes de 19 h à 7 h pendant les mois de juillet et d'août?
- R1. Voir la clause 1.2.8.2 de la section de devis 01 14 00. Aucune fermeture de voie n'est autorisée en juillet et août inclusivement, sans l'autorisation du représentant ministériel et de l'unité de gestion.
- Q2. Section de devis 31 24 13 Excavation de la chaussée et drainage, .3 Type D - Excavation de type D - Élimination des matériaux inadéquats. Veuillez indiquer l'emplacement d'une « installation de stockage adéquate » ou d'un endroit où on peut stocker les matériaux.
- R2. L'entrepreneur doit charger, transporter et stocker les matériaux de Type D à la carrière Mannix. L'endroit dans la carrière où ces matériaux doivent être stockés sera indiqué par le représentant ministériel. La carrière Mannix est située le long de la route Transcanadienne, km 50. L'équation de localisation est Route 93 sud km 0 = km 47 de la Transcanadienne.

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés